



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE

RÈGLEMENT NUMÉRO 354-2020
(adopté par résolution 2020-04-087)

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT
POUR CONSTITUER UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME 96-1993-1**

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Didace a adopté en 1993 le règlement numéro 96-1993-1 constituant un comité consultatif d'urbanisme actuellement en vigueur ;

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE la première étape vers la citation d'immeuble ou site patrimonial au niveau municipal nécessite la mise en place d'un conseil local du patrimoine;

ATTENDU QUE les articles 152 à 160 de la *Loi sur le patrimoine culture* P-9.002 confèrent le pouvoir au conseil de nommer un conseil local du patrimoine;

ATTENDU QUE l'article 117 de la *Loi sur le patrimoine culture* P-9.002 confère la possibilité de nommer le comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour agir à titre de conseil local du patrimoine;

ATTENDU qu'un avis de motion et dépôt de projet a été donné à une séance régulière du conseil tenue le 9 mars 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Brunelle, appuyé par madame la conseillère Élisabeth Prud'homme, et unanimement résolu :

QUE le présent règlement soit adopté et qu'il décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE

L'article 4 est modifié de manière à ajouter le texte suivant comme nouveau paragraphe à la suite du deuxième paragraphe :

« Aux fins de l'application de la *Loi sur le patrimoine culture* P-9.002, le Comité peut agir comme conseil local du patrimoine. Pour l'application des articles 121 à 126 de la *Loi sur le patrimoine culture* P-9.002, le Comité revêt un caractère public. »

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Yves Germain
Maire

Chantale Dufort
Directrice générale

Avis de motion : 9 mars 2020
Présentation : 9 mars 2020
Adoption : 14 avril 2020
Publication : 15 avril 2020
Entrée en vigueur : 15 avril 2020